

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES (ADV.F)

Formation
éligible au
CPF



Santé- Social

Objectifs

L'assistant.e de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits.

Contenus

Pré-requis

Avoir un projet validé dans le secteur du service à la personne - Maîtrise de la lecture et de l'écrit.

Public concerné

Validation

Titre professionnel du Ministère du Travail (Niveau 3).ou certification partielle : Certificat de Compétences Professionnelles. Accessible en VAE.

code RNCP ou RS

RNCP37715.

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 11-07-2023.

Débouchés et poursuites d'études

Débouchés : Emploi direct dans les organismes de soin à domicile.

Poursuite d'études : Ce titre professionnel n'a pas vocation à une poursuite d'études, mais à une insertion professionnelle directe. Toutefois, il est possible de compléter cette formation par un titre professionnel ASMS, un CAP Assistant Technique en milieu Familial et Collectif, un BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne.